LE BERKELEY
CHALLES- LES- EAUX

DESCRIPTIF SOMMAIRE

OPERATION LABELLISEE NF HABITAT

ENGAGEMENT QUALITE

ECONOMIE D'ENERGIE - ISOLATION ACOUSTIQUE - ISOLATION THERMIQUE - QUALITE DES EQUIPEMENTS

La conception de la résidence répond aux exigences de la règlementation thermique RE2020 (97 kWhep/m²/an moyen pour Chambéry) soit plus de 66% d'économie d'énergie par rapport à un logement conforme à la règlementation précédente sur les consommations énergétiques de chauffage, de ventilation et d'eau chaude sanitaire.

La résidence bénéficie de la certification NF HABITAT vous garantissant des bénéfices concrets au quotidien : un intérieur sain, sûr, agréable à vivre et des consommations maîtrisées.

Une réalisation

GREENCITY
IMMOBILIER

INFRASTRUCTURE

✓ Terrassement généraux – Fondations en béton armé selon études géotechniques et de structure.
✓ Structure du sous-sol en béton armé suivant étude de structure.

SUPERSTRUCTURE

✓ Murs de façades et en élévations en béton banché ou en aggloméré de béton ou en ossature bois.

✓ Planchers en béton armé, épaisseur conforme à l'étude de structure et aux prescriptions de la certification NF HABITAT pour l'isolation acoustique.

✓ Enduit teinté dans la masse ou béton brut ou bardage bois selon plan des façades et choix de l'architecte.

✓ Toiture terrasse étanchée avec isolant conforme à l'étude thermique ou charpente en bois et couverture métallique selon localisation et choix de l'architecte. Gouttières et descentes en zinc ou aluminium.

ISOLATION THERMIQUE ET PLATRERIE

✓ Isolation thermique des murs de façades des logements par doublage intérieur selon étude RE 2020.

✓ Isolation du 1er plancher de logements par isolant thermique sous ou sur dalle béton.

✓ Isolation des toitures terrasses étanches des logements par isolant thermique sur dalle béton.
✓ Isolation thermique conforme à l'étude thermique RE2020.

✓ Cloisons intérieures de type PLACOPAN ou similaire.

✓ Mur séparatif entre logements en béton banché de 18 cm ou en cloison type PLACOSTIL 180mm.

ISOLATION ACOUSTIQUE

✓ Revêtement de sol et épaisseur des planchers béton conforme aux prescriptions de la certification NF HABITAT.

✓ Menuiseries extérieures avec double vitrage garantissant un affaiblissement acoustique minimum des murs de façades de 30 dBA.

MENUISERIES EXTERIEURES ET SERRURERIE

✓ Menuiseries extérieures des logements en PVC avec double vitrage 4/16/4 peu émissif Argon.

✓ Occultation par volets roulants avec coffre de volet roulant selon localisation sauf dans les pièces humides.

✓ Volets roulants à commande manuelle dans tous les logements.

✓ Grands ensembles menuisés en aluminium dans les halls des bâtiments.

✓ Garde-corps des loggias, terrasses et balcons en acier galvanisé thermolaqué.

✓ Brise-vue entre balcons et terrasses selon localisation.

MENUISERIES INTERIEURES

✓ Portes palières à âme pleine sur cadre métal, rainurée, poignée décorative avec plaque de sécurité, serrure 3 points, affaiblissement acoustique de 29 dBA minimum conformément aux prescriptions de la certification NF HABITAT. Seuil de porte palière en bois ou aluminium.

✓ Portes de distribution intérieures de type alvéolaire, laquées au four en usine, finition haut de gamme. Huisseries métalliques peintes.

✓ Portes de placard de couleur blanche, coulissantes ou ouvrant à la française, surface traitée d'usine selon plan de vente du logement.

✓ Equipements des placards par étagères en mélaminé blanc et/ou penderie avec tringle en acier chromé selon plan de vente du logement.

✓ Ensemble de boîtes à lettres conforme à la règlementation de La Poste.

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE

✓ Puissance des appareils de chauffage conforme aux prescriptions de la certification NF HABITAT et de l'étude thermique.

✓ Radiateur sèche-serviette électrique dans la salle de bain.

✓ Eau chaude sanitaire produite par un ballon thermodynamique

✓ Chauffage par radiateurs type panneau rayonnant.

VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE

✓ Ventilation mécanique contrôlée Hygroréglable à basse consommation permettant d'adapter les débits d'air entrant et sortant au taux d'humidité du logement.

✓ Commande électrique permettant d'augmenter le débit d'air extrait dans la cuisine.

EQUIPEMENTS SANITAIRES

✓ Robinetterie équipée d'un mitigeur avec butée économique.

✓ Meuble bas de salle de bains à portes ou tiroirs surmonté d'un plan vasque en résine de synthèse et d'un grand miroir.

✓ Receveur de douche et douchette sur flexible dans la salle d'eau suivant plan.

✓ WC : cuvette céramique avec abattant double et réservoir avec chasse 3l/6l, économiseur d'eau.

EQUIPEMENTS DE CUISINE ET ELECTROMENAGER

✓ Meuble sous-évier, plan de travail hydrofuge de couleur.

✓ Evier inox 1 bac avec égouttoir, robinet mitigeur double butée.

✓ Meubles hauts, étagères.

✓ Emplacement pour four et/ou micro-ondes.

✓ Réfrigérateur Table Top de classe énergétique A - Plaque de cuisson vitrocéramique encastrée 2 feux et hotte aspirante intégrée.

EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

✓ Haut niveau d ’équipement et de sécurité de l’installation électrique par le respect de la norme C15-100 et du CONSUEL.

✓ L’installation comprend un tableau d’abonné avec disjoncteur divisionnaire et toutes protections conformes à la norme C15-100 et au CONSUEL.

✓ Nombre et localisation des prises électriques, points lumineux et allumage conforme aux prescriptions de la norme C15-100 et du CONSUEL.

✓ Prise électrique sur les terrasses ou balcons.

✓ Equipement d’éclairage et lustrerie avec commande par détecteur pour les circulations communes, hall d’entrée, escaliers, parkings. Niveau d’éclairement conforme aux règlementations en vigueur.

✓ Pré-équipement pour installation ultérieure de bornes de recharge pour véhicule électrique sur certaines places de stationnement conformément à la réglementation en vigueur.

TELEVISION – TELEPHONE – ANTENNE SATELLITE

✓ Service TV TNT sur le réseau de prises RJ45.

✓ Installation conforme aux prescriptions de COSAEL.

✓ 1 conjoncteur téléphonique type RJ45 dans chaque chambre et dans le séjour.

✓ Raccordement 100% fibre optique selon décision du concessionnaire.

REVETEMENTS DE SOLS ET FAÏENCES

Logements

✓ Revêtement PVC U3P3 dans toutes les pièces. Plinthes carrelage dans la SDE, plinthes bois peintes dans les autres pièces.

✓ Dalles sur plots béton ou céramiques sur terrasses et balcons.

✓ Faïence toute hauteur au droit de la douche.

✓ Faïence au-dessus du plan de travail cuisine.

Parties communes

✓ Hall d'entrée et SAS du bâtiment collectif: carrelage grés cérame et paillasson encastré.

✓ Circulations intérieures du rez-de-chaussée et des étages : sol PVC U3P3 avec plinthes bois peintes.

✓ Escaliers intérieurs desservant les étages : revêtement PVC.

✓ Escalier et circulation desservant la zone parking : béton.

✓ Cheminement piétonnier : béton désactivé ou balayé ou tout autre revêtement selon choix de l'architecte.

PEINTURE ET REVETEMENT MURAL

Logements

✓ Murs et plafonds : Peinture mate ou velouté lisse blanche acrylique.

Parties communes

✓ Hall d'entrée : revêtement mural et miroir au choix de l'architecte. Faux plafond décoratif.

✓ Circulation au RDC et étages : Peinture mate ou velouté lisse acrylique.

SECURITE – INTERPHONE - VIDEOSURVEILLANCE

✓ Détecteur autonome de fumée.

✓ Interphonie par système fonctionnant avec le téléphone portable de l'utilisateur et de l'occupant, déverrouillage à distance du hall selon la provenance de l'appel (ou tout autre système d'interphonie).

✓ Badge de proximité permettant de déverrouiller la porte du hall.

ACCES – AMENAGEMENTS EXTERIEURES

✓ 1 seule clé permet l'accès au logement et aux locaux communs de la résidence.

✓ Portails d'accès au parking à ouverture motorisée commandée par télécommande individuelle.

✓ Eclairage extérieur par des bornes lumineuses ou candélabres.

✓ Aménagements paysagés selon le plan de l'architecte paysagiste, conception permettant de limiter les besoins en arrosage.

✓ Espaces verts communs avec haies, arbres et arbustes.

ESPACES COLLECTIFS - ACCUEIL / COWORKING / ESPACE SALON DETENTE / SALLE DE SPORT

✓ Sol PVC U3P3 avec plinthes bois peintes.

✓ Equipement d'éclairage et lustrerie avec commande par détecteur. Niveau d'éclairement conforme aux règlementations en vigueur.

✓ Revêtement mural au choix de l'architecte.

✓ Mobilier: canapés, table de travail et ameublement général selon aménagement des espaces

NOTA

La rédaction du présent document étant antérieure à la construction de l'immeuble, les caractéristiques techniques définies dans le présent descriptif sont susceptibles d'être modifiées par le maître d'ouvrage dans le cas où la fourniture, la mise en œuvre de certains matériaux, équipements ou matériels se révèleraient difficiles, impossibles ou susceptibles d'entrainer des désordres, et ce pour un motif quelconque (retard d'approvisionnement, défauts de fabrication, arrêt de fabrication, défauts d'avis technique…).

Le Maitre d'ouvrage aura la faculté de les remplacer par d'autres de qualité au moins équivalente.

Il pourra en outre améliorer la qualité ou la présentation de tout ou partie de la construction.

La hauteur des seuils d'accès aux terrasses, balcons et loggias est liée aux contraintes structurelles et au respect des normes constructives et DTU en vigueur.